

Section 3.—Statistiques industrielles des mines et minéraux— capital, main-d'œuvre, salaires, etc., par industries principales.

Des rapports statistiques annuels sur la production minérale du Canada ont été publiés depuis de nombreuses années, d'abord par la Commission Géologique, plus tard par la division des Mines du ministère des Mines et, depuis 1921, par le Bureau Fédéral de la Statistique. Antérieurement, la statistique annuelle se limitait à l'indication du volume de la production de chacun des minéraux et leur valeur à la moyenne annuelle des prix de vente; le cadre a été élargi de manière à embrasser les principales industries extractives, telles que le cuivre aurifère, l'argent-plomb-zinc et le nickel-cuivre, ainsi que les industries métallurgiques. Les données additionnelles portent sur le capital immobilisé, le personnel de ces industries, les salaires et gages, la valeur nette des ventes, et pour 1934 et 1935, un relevé spécial des dépenses en équipement, fournitures, transport et assurance de l'industrie. Le but de ce relevé est aussi de ne pas limiter les statistiques minières à un simple résumé de la production de chaque minéral mais d'aborder le sujet sous l'aspect de l'organisation industrielle et de démontrer le rôle considérable que joue cette industrie dans la vie économique du Canada.

Un nouvel élément, "produit net des ventes" a été introduit pour 1935 en conformité avec une recommandation adoptée par la conférence des statisticiens du Commonwealth en 1935. Le revenu net des ventes est obtenu en déduisant le coût du combustible, de l'électricité, des fournitures de consommation (explosifs, lubrifiants, substances chimiques, etc.), absorbées dans les opérations de production. Comme les statistiques de cette consommation n'ont pas été colligées antérieurement à 1935, il est impossible de présenter des statistiques de revenu net des ventes pour les années antérieures qui soient comparables avec cette nouvelle information sur 1935.

Les ventes nettes des industries métalliques données dans les tableaux 6 et 7 sont celles déclarées par les compagnies exploitantes, et dans chaque cas les montants reçus pour les expéditions des exploitants de mine et la valeur additionnelle quand le fondage des minerais est complété au Canada. Les totaux indiquent plus clairement le revenu actuel des différentes industries que ne peuvent l'indiquer les valeurs pour différents métaux paraissant au tableau 2 du présent chapitre, où, dans le cas du cuivre, du plomb, du zinc et de l'argent, les valeurs sont compilées en appliquant les prix moyens de l'année sur les principaux marchés à la production totale des mines et smelters sans faire la déduction des stocks invendus à la fin de l'année. Quelques minerais et concentrés importés sont traités dans les smelters et les affineries canadiennes. Les ventes nettes de ces établissements comprennent, par conséquent, la valeur nette des métaux récupérés de ces minerais importés et jusqu'à ce point les ventes nettes paraissant aux tableaux 6 et 7 comprennent des produits qui ne sont pas d'origine canadienne.

Les ventes nettes des industries du combustible dans le tableau 7 sont inférieures à la production totale de combustible dans le tableau 2 parce que les ventes nettes se limitent à ce que les exploitants ont reçu quelque considération économique en retour de leurs produits, tandis que la production des combustibles comprend toutes les quantités produites, que le producteur en ait ou non reçu compensation réelle en argent. Ainsi dans les mines de charbon la valeur de production au tableau 7 ne comprend que le charbon vendu, fourni aux employés pour consommation domestique ou ayant servi dans la fabrication du coke et des briquettes, tandis que